



Conseil municipal N° 26
Du jeudi 5 décembre 2024

Audit sur notre consommation énergétique

Par Monsieur MATTIA de TE38



[Présentation Powerpoint](#) – [Présentation pdf](#)

Erreur dans le DPE estimé des Alleman, La consommation est totale mais la surface n'est que celle de la bibli. Les surfaces des logements lui ont été envoyées le 6/12/24



Cliquer sur l'image



Actes conclus par le Maire, dans le cadre de ses délégations



Ordre du jour des délibérations



- ✓ Participation à l'ALSH expérimental de juillet 2024 (Accueils de Loisirs Sans Hébergement)
- ✓ Revalorisation des loyers des locations et baux communaux au 1er janvier 2025
- ✓ Adhésion au contrat d'accompagnement BATIWATT INITIAL de TE38
- ✓ Désignation d'un représentant de la commune au sein des ASA de La Roche et de l'Aiguebelle
- ✓ Règlement de location des salles communales et prêt de matériel (modification)

Participation à l'ALSH

(Accueils de Loisirs Sans Hébergement)



Participation à l'ALSH :
139,20 € pour les familles de Valbonnais,
soit 4 journées enfant sous forme de subvention à l'article 65748



Revalorisation des loyers des locations et baux communaux

Adhésion au contrat d'accompagnement BATIWATT INITIAL de TE38



Contrat BATIWATT

Engagement minimum de 3 ans – Coût 1 €/an/hab
On peut changer l'option si nécessaire



Désignation d'un représentant de la commune au sein des ASA de La Roche et de l'Aiguebelle



Deux élus se sont portés volontaires :

- ASA de la Roche : Quentin Cœur
- ASA de l'Aiguebelle : Fabrice Calvat



Règlement des salles communales & Prêt du mobilier

Les salles communales de Valbonnais			
Salle polyvalente	Bureau des associations	Salle des associations	Salle des Angeois
95 places	9 places	45 places	45 places
1540 Rue Principale Place de l'école	1540 Rue Principale Place de l'école	165 Rue Principale Ancienne gare - 1 ^{er} étage	328 route de val de Hergemont
			

Changement du Règlement des salles communales [en .pdf](#) ou [original en .doc](#)

Ce qui a été dit à la réunion des Présidents

- **Mobilier concerné :**
Plus aucun mobilier ne sera sorti de la salle polyvalente. Une dérogation, signée par la Mairie, pourra être envisagée en cas de grandes manifestations publiques à Valbonnais ouvertes à tous.
Le mobilier en prêt est dans le garage communal : 10 tables et 20 bancs achetés cette année et barnums. I
- **Conditions de prêt du mobilier :**
Le matériel en bois, prêté, doit être protégé des intempéries. Un état du matériel sera réalisé avant et au retour.
Transport à la charge du demandeur. Si le Maire missionne un employé communal, ce dernier ne fera que conduire le camion et devra pas participer au chargement/ déchargement
- **Caution de prêt du mobilier (tables, bancs et barnum) : 500 €** Elle sera demandée pour le prêt du mobilier à la fois pour les particuliers et les associations. Pour les barnums, au moins 2 personnes désignées par l'emprunteur devront être présentes pour ouvrir les barnums avec un agent et un élu.
- **Interdiction :** pas de feux même en décoration

Ordre du jour des questions diverses



- ✓ Informations
- ✓ Projets à inscrire ?
- ✓ Projets en cours d'étude
- ✓ Projets en cours de réalisation
- ✓ Projets réalisés depuis le dernier CM
- ✓ Parole au public



Informations

- ✓ Agenda
- ✓ Distribution du colis aux aînés
- ✓ Vœux au personnel
- ✓ Vœux du Maire
- ✓ Annonce de démarchage à domicile



A noter dans vos agendas

Décembre 20	Vendredi à 17h30 : Fête de Noël et Vin chaud + Distribution des colis - Salle polyvalente	Janvier 25	Samedi à 18h00 ? : Nuit de la lecture organisée par la BIBLI.
Décembre 21	Samedi à 9h00 : Distribution des colis aux aînés Bureau des Associations (ex-OT)	Janvier 28	Mardi de 14h00 à 17h00 : Camion France-Services. Place de l'école
Décembre 24	Mardi de 14h00 à 17h00 : Camion France-Services. Place de l'école	Février 2	Dimanche à partir de 9h00 : vente de cochonnailles de l'ACCA
Janvier 5	Dimanche de 14h à 16h, dernier jour pour visiter la crèche aux 700 santons, chapelle de la Roche	Février 9	Dimanche à 20h00 : Ciné Vadrouille – Salle polyvalente
Janvier 9	Jeudi à 17h30 : Vœux au personnel	Février 15	Samedi à ? , Sainte Agathe Salle polyvalente
Janvier 11	Samedi à 18h00 : Vœux du Maire Salle polyvalente	Février 25	Mardi de 14h00 à 17h00 : Camion France-Services. Place de l'école
Janvier 12	Dimanche à 20h00 : Ciné Vadrouille – Salle polyvalente	Mars 2	Dimanche à 20h00 : Ciné Vadrouille – Salle polyvalente



Distribution des colis aux anciens

Année	Bénéficiaires	Colis simples	Colis doubles
2024	151 (-2) : 150	81	35 (-1) : 34
2023	149	75	37
2022	149	71	39
2021	148	70	39
2020	146	72	37



Distribution des colis de Noël destinés aux anciens de Valbonnais

C'est une tradition, la commune offre un colis de Noël à tous ceux qui ont plus de 70 ans durant l'année en cours (et donc tous ceux **qui sont nés avant 01/01/1955**) et qui **sont inscrits sur les listes électorales de la commune.**

Il y a deux dates pour venir le récupérer :

**Le vendredi 20 décembre à partir de 17h30,
lors de la fête de Noël, salle polyvalente**

**Le samedi 21 décembre de 9h à 12h00
Bureau des associations (ex-OT)
à côté de la salle polyvalente**

[Liste des bénéficiaires](#) classés par hameau, nom de rue et n°

Elus volontaires pour distribuer, le samedi 23 décembre, à partir de 15h, les colis non récupérés :

- Nicole
- Patrick



Vœux au personnel, jeudi 9 janvier à 17h30



Elus volontaires pour faire les acahts :

Elus volontaires pour servir :



Vœux du Maire, samedi 11 janvier à 18h00



Elus volontaires pour faire les achats :

Elus volontaires pour l'installation de la salle

Elus volontaires pour servir :



Que faire lorsqu'une entreprise nous annonce un démarchage ? La relayer, l'ignorer ou la dénoncer ?

Annnonce d'un démarchage à domicile

Une société nous a informé qu'elle va réaliser un démarchage à domicile dans Valbonnais :

Nous vous informons que nos équipes de vendeurs vont réaliser une campagne de démarchage dans votre ville Valbonnais du 02/12 au 31/12/2024 (hors dimanche et jours fériés). Notre société, Groupe C2E, réalise du démarchage à domicile auprès des clients particuliers pour le compte du fournisseur d'énergie ENGIE. Nous serons amenés à proposer des offres de contrat d'énergie et de services liés à l'énergie.



Cette information qui nous a été donnée est louable et nous la relayons. Néanmoins nous conseillons toujours d'être vigilant car il y a aussi des démarchages abusifs. Dans tous les cas le droit de rétractation s'applique aussi dans le cas d'un démarchage à domicile, sa durée est de 14 jours à partir de la signature du contrat.

Projets à inscrire ?



- ✓ Tarifs eau et assainissement votés en 2024 pour être pratiqués en 2026
- ✓ Rénovation WC mairie
- ✓ Remplacement de la Fiat des services techniques
- ✓ Isolation par l'extérieur ou des combles du bar restaurant du plan d'eau
- ✓ Coupe de bois prévue (hors affouage) pour 2025
- ✓ Mémoire-Battante propose de nous offrir 2 arbres fruitiers greffés pour être planté dans le verger où se trouve le composteur partagé



Tarifs eau et assainissement votés en 2024 pour être pratiqués en 2026

Prix de l'eau						
Année de vote	Date	Abonnement Annuel en €	Prix de l'eau potable €/m3	Prix au-delà 250 m2 €/m3	Abonnement Assainissement Annuel en €	Prix assainissement €/m3 d'eau consommée
2020	02/10/2020	50,00	1,40	1,00	0,00	1,00
2021	14/04/2021	50,00	1,40	1,00	0,00	1,00
2021	03/12/2021	60,00	1,40	1,00	15,00	1,00
2022	09/12/2022	60,00	1,40	1,00	15,00	1,00
2023	07/12/2023	60,00	1,40	1,00	15,00	1,00
2024	05/12/2024	60,00	1,40	1,00	15,00	En réflexion

En 2025, on appliquera le tarif voté en 2023 car les relevés ont commencé en cours d'année 2024.
Les tarifs votés en 2024 seront pratiqués en 2026.



Rénovation WC mairie

On cherche un artisan





Remplacement de la Fiat des services techniques



Remplacer la Fiat par le véhicule Piaggio PORTER NP6 habituellement utilisé par la CCM : [Devis](#) : 34,971.60 €TTC
Pascal doit l'essayer à la CCM.



Utilitaire électrique ETESIA vendu par MSD
Coût 35 000 €TTC – Occasion de 2021 (9h d'utilisation)



Isolation par l'extérieur ou des combles du bar restaurant du plan d'eau

Isolation par l'extérieur

Devis Alp Renov :

22 522,80 €TTC

Isolation des combles
pour commencer ?



Décision à reporter en 2025

Repérage de l' Amiante avant Travaux (RAT) obligatoire visant à identifier les matériaux et produits contenant de l'amiante dans le périmètre de l'opération projetée. [Pour en savoir plus](#)



Coupe de bois prévue (hors affouage) pour 2025



Secteur de la Sauzerie : parcelles prévues : 17, 19 et la 13

Le montant de la vente sera à 90% reversé à la Mairie.



Mémoire-Battante propose de nous offrir 2 arbres fruitiers greffés à planter dans le verger où se trouve le composteur partagé



Les plants devraient être disponibles
semaine 50.

Demander à Sabir sa tarière

Projets en cours d'étude



- ✓ Présentation des extensions de réseaux
- ✓ Présentation du projet de STEP
- ✓ Remise en état du clocher de l'église Saint-Jacques aux Angelas
- ✓ Distribution de l'eau à Roussillon et Sous Belle Roche
- ✓ Retraçage du grand parking du plan d'eau
- ✓ Protection des trottoirs sur la rue Principale
- ✓ Prolongation du cheminement sur la route des Verneys
- ✓ Protéger l'entrée-sortie de la classe des CP
- ✓ Mettre à jour le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et créer le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)



Présentation des extensions de réseaux

Documents

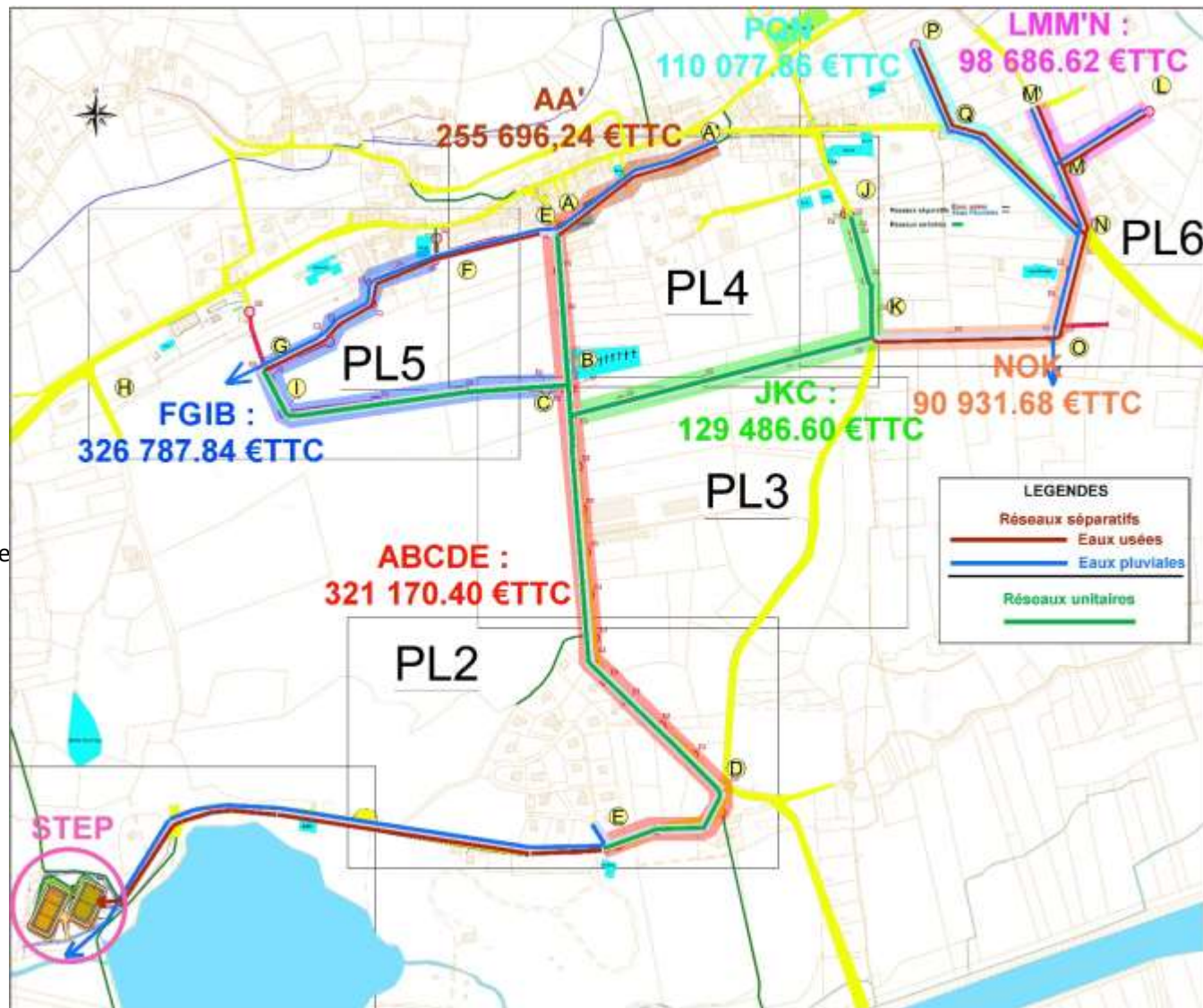
Alp Etudes

- [Synthèse](#)
- [Chiffrages](#)

Création d'un réseau d'eaux usées : 1 348 171 € TTC

PQN :

25 m de canalisation de diam 160 mm prévue
320 m de canalisation de diam 200 mm prévue
Pourquoi ? Non unitaire ?





Présentation du projet de STEP

Des roseaux pour traiter naturellement les eaux usées



« Ce système de nettoyage de l'eau à filtres plantés de roseaux reproduit en fait un écosystème épuratoire naturel »

Notre-Dame-de-Commiers

DL du 18 septembre 2024



ZOOM +



Solution 1



Solution 2

Coût prévisionnel de création d'une STEP **1 033 000 € HT**
(111 k€HT d'étude et 922 k€HT de travaux)



Remise en état du clocher de l'église Saint-Jacques aux Angelas – Subvention d'Etat



[Message d'Amandine Muskal \(Architecte du Patrimoine\)le 19/11/2024](#)

[Devis pour la mission de suivi de la mise en sécurité](#) : 1710,54 €TTC

[Compte-rendu de la réunion sur suite du 28/11/2024 par Marc BRANDT \(PPV\)](#)



Devis Travaux : 85 300 €TTC



Signalisations horizontales en 2025

1- Retraçage du grand parking du plan d'eau

1 - Grand parking du plan d'eau (aux "Habits"), classé "zone de rencontre", ce qui signifie que la vitesse y est limitée à 25 km/h. C'est en contradiction avec la largeur excessive des voiries de 8 m pour la voie principale et 6m pour la contre-allée. Limiter ces largeurs à 5m libèrerait 4m pour créer des places de parking en créneau (2m30) et 1,70 m de cheminement



Projet

2 – Prolonger la bande piéton-cycles de la Combe jusqu'au dernier virage avant le Bourg

3- Bande de rive rue principale devant les maisons Charles – Dussert - Morille



2- Protection des trottoirs sur la rue Principale



Ajouter une ligne
de rive : OUI

Pots de fleurs ?

Marcel MORILLE : J'ai adressé le 6 août 2024 par [lettre recommandée](#) avec accusé de réception la missive figurant en pièce jointe. Je suis très inquiet quant à la solidité du trottoir qui subit le poids de véhicules de plusieurs tonnes alors qu'il n'est pas prévu pour cela. D'importantes fissures sont apparues sur celui-ci.

Prévoir 3 quilles : Dussert – Morille – Charles. **Feu vert de Mr Moulin – Attente autorisation des 3 riverains**



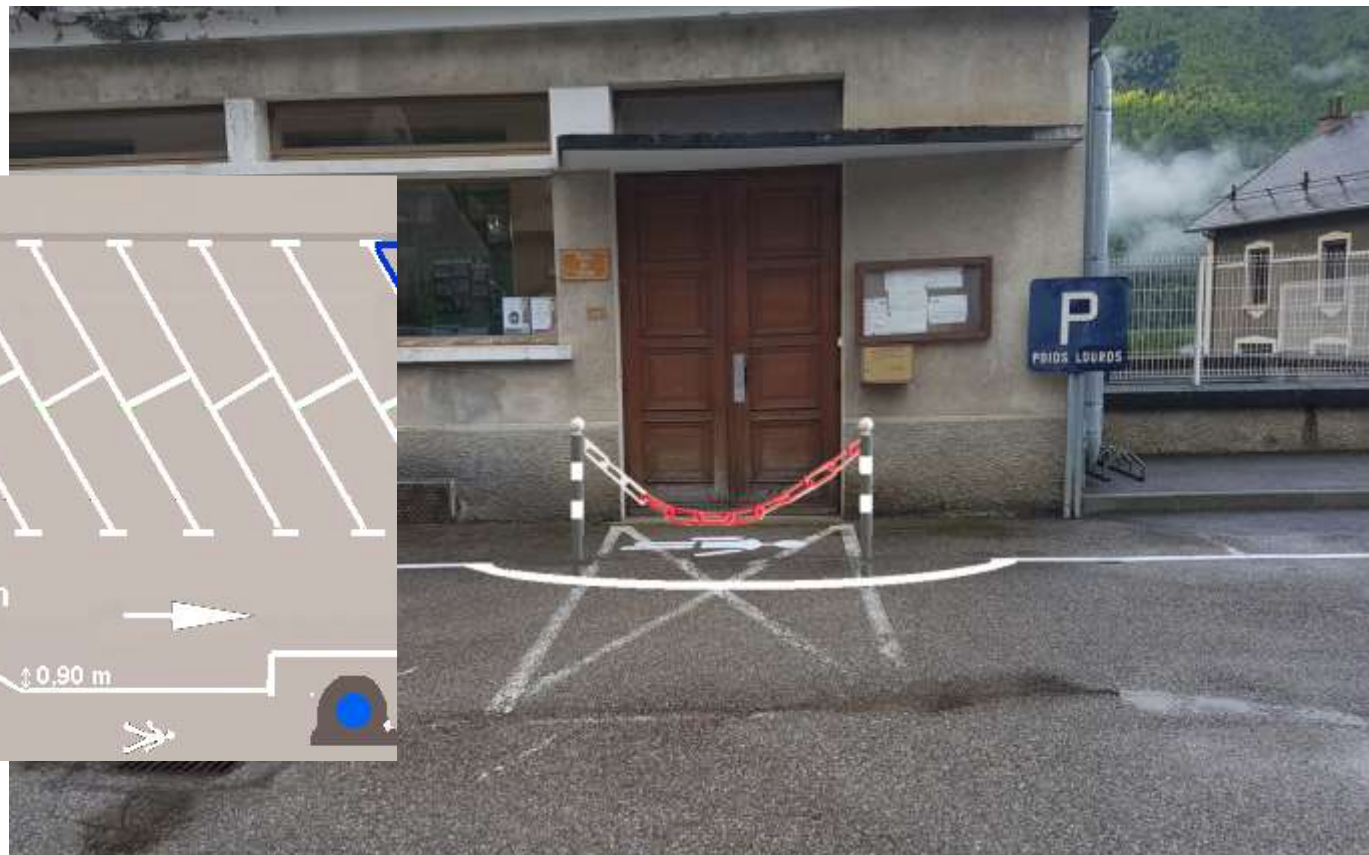
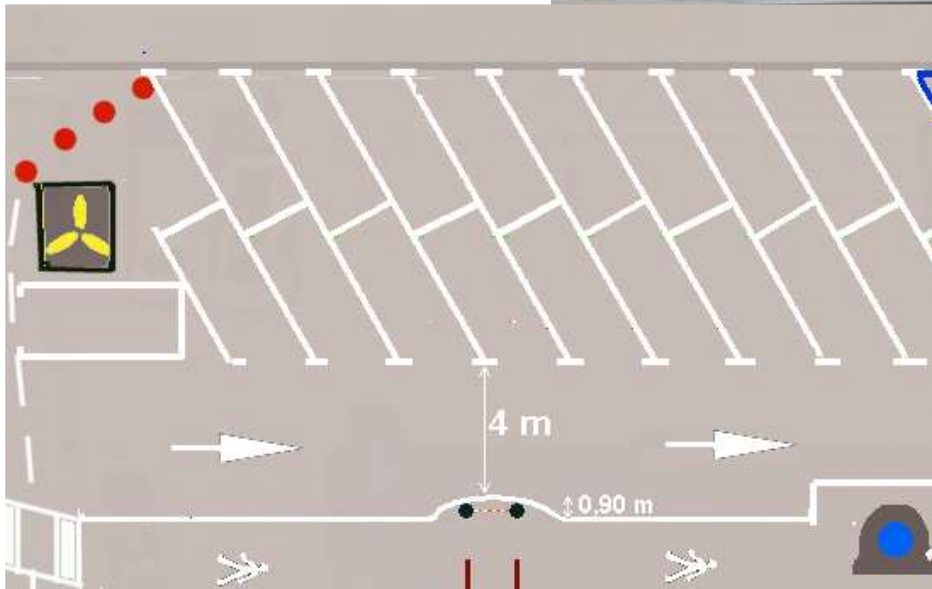
3- Prolongation du cheminement sur la route des Verneys

92 m jusqu'au dernier virage (mur en pierre)





Protéger l'entrée-sortie de la classe des CP



Quille escamotable – chaîne en plastique – bande pour écarter les voitures
(avec l'aide de Jérôme Calvat)



Mettre à jour le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui date de 2020 Créer le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

COMMUNE DE VALBONNAIS



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



[2020-07-31-PCS Valbonnais v2020-07.pdf](#)

Projets en cours de réalisation



- ✓ Raccordement de 2 compteurs Linky pour le bar-restaurant et la STEP
- ✓ Assistance informatique et sauvegarde
- ✓ Mise en conformité du parcours d'évacuation de l'école
- ✓ Création d'une rampe dans le cadre du parcours d'évacuation de l'école
- ✓ Réhabilitation du bâtiment de l'école
- ✓ Installation de mobilier urbain sur la Place du centre
- ✓ Installation de mobilier urbain sur la Place du centre
- ✓ Réparation de la porte du garage communal des Alleman
- ✓ Divers travaux à effectuer à la gendarmerie
- ✓ Changer les baies extérieures du bar restaurant du plan d'eau
- ✓ Installer un miroir pour la sortie du Clos Moulina
- ✓ ONF : Analyse de l'air

... Projets en cours de réalisation



- ✓ Raccordement de 2 compteurs Linky pour le bar-restaurant et la STEP
- ✓ Dédommagement Valbocamp pour l'éclairage public du plan d'eau
- ✓ Rénovation de l'éclairage public – tranche 4 prévue en 2025
- ✓ Eglise du Bourg : remise en état de l'escalier du bas - Sécurisation de la façade
- ✓ Travaux à effectuer sur le toit du lavoir des Verneys
- ✓ Temporisation pour l'église du Bourg
- ✓ Changement de volets au secrétariat
- ✓ Refaire la carte des aléas
- ✓ Signature des baux commerciaux pour VALBOMARCHE et VALBOPLAGE
- ✓ Divers travaux à faire en interne ou par le département
- ✓ Problèmes d'entretien des toilettes publiques du plan d'eau durant l'été 2024
- ✓ Poursuite de l'amélioration des captages
- ✓ DUP du Forage de la Bonne
- ✓ Remplacement de 100 compteurs par des compteurs à relevé automatique
- ✓ Réserve de sécurité pour le Canal des Moines



Raccordement de 2 compteurs Linky pour le bar-restaurant et la STEP Extension de réseau électrique (financée à 100% par TE38)



1 : Poste BT

2 : BAR

3 STEP

Existence d'un
fourreau (en
turquoise) entre le
bar et la STEP

L'extension
entre 1 et 2 est
en pointillé car
nous ne savons
pas par où
Enedis va faire
passer le câble

Plan de financement (1-2) pour raccorder un linky pour le bar:

52 478 €TTC pris en charge à 100% par TE38

L'extension 2-3 se fera plus tard mais toujours financée à 100% par TE38



Assistance informatique et sauvegarde



- Force est de constater que le PC de Fabienne commence à être dépassé (Window 10), que son disque système est bientôt saturé et que nous ne sommes pas à l'abri d'un Rançongiciel.
Le choix s'est porté sur l'intervention d'un prestataire en l'occurrence Cimland, pour fournir le matériel, assurer l'installation, la maintenance et plus tard la sauvegarde automatique externalisée, seule façon de se prémunir d'un rançongiciel. Il fera aussi son affaire de garantir à Fabienne une continuité du service.
Le PC actuel deviendra le PC de Karen. Il gardera l'énorme quantité de données et de programmes du pack de gestion Berger-Levrault (remplacé depuis un an par AGEDI) et permettra ainsi à Fabienne de consulter les archives des années antérieures. Celui de Karen sera à la disposition du public ou des associations (pour imprimer leurs affiches par exemple).
- Maintenance pour 10h/an – Délai d'intervention – mairie et école : 16 heures ouvrées.
- Achat PC + Prestation dont transfert des données de l'ancien PC
[Devis CIMLAND](#) : 1 498,80 € TTC
- Antivirus *ESET HOME Security Essential* - 1 poste
[Devis CIMLAND](#) : 81,60 € TTC
- Contrat d'assistance
[Devis CIMLAND](#) : 1 080 € TTC



Création d'une rampe dans le cadre du parcours d'évacuation de l'école

Demande de subvention auprès du Département



[Devis Rampe José Nunes](#) : 11 700 €TTC
comprenant l'évacuation salle polyvalente

[Devis Thomas Roquet](#) : 15 426,00 €TTC
comprenant l'évacuation salle polyvalente





Mise en conformité du parcours d'évacuation de l'école et de la salle polyvalente - Demande de subvention auprès du Département

Devis Thomas Roquet : 15 426,00 €TTC
avec comprenant la protection de la
rampe

Devis Merle : 3 420€TTC avec
comprenant la protection de la rampe

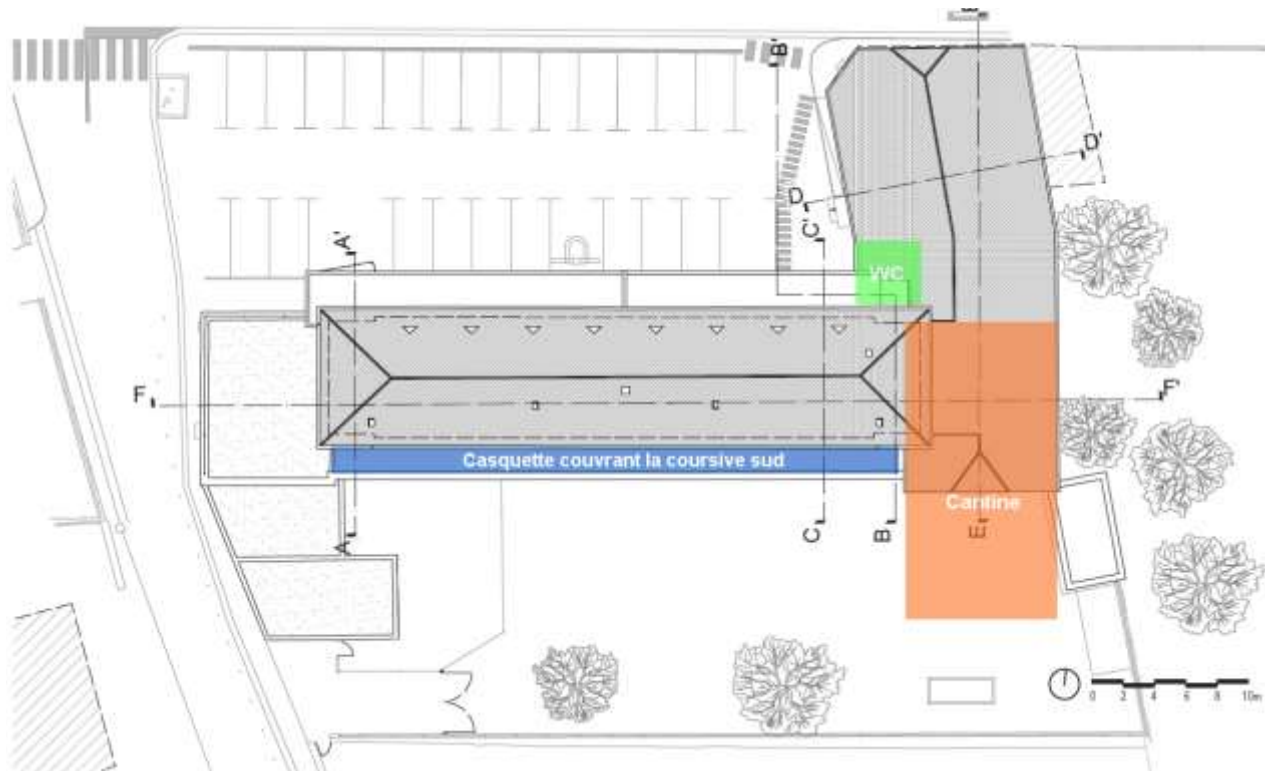
Devis Rampe José Nunes : 11 700 €TTC
comprenant la rampe

**Feu vert de l'architecte Claude
SALERNO**

45% d'aides espérées



Réhabilitation du bâtiment de l'école



45 000 € - demandes de subvention pour l'étude au Département contrat territorial

Isolation du bâtiment - Changement de chaudière - Ecole adaptée - nouvelle cantine – salle polyvalente

En tant que collectivité locale, vous réalisez ou faites réaliser des travaux notamment sur les bâtiments, installations ou et infrastructures dont vous avez la charge. A ce titre et en tant que donneur d'ordre, vous avez l'obligation de faire réaliser, préalablement à l'engagement de ces travaux, un **Repérage de l'Amiante avant Travaux (RAT)** visant à identifier les matériaux et produits contenant de l'amiante dans le périmètre de l'opération projetée.

[Pour en savoir plus](#)



Installation de mobilier urbain sur la Place du centre



Banc dans la salle communal des Alleman



Installation de mobilier urbain sur la Place du centre



2 tables commandées le 11/06/2024

[Devis 1 MSD](#) : Table 180 x16 x75 : 518,00 €TTC (2 tables, 1 pour la place et 1 au multisport)

[Devis 2 MSD](#) : ~~Table 217 x18 x74 : 618,98 €TTC (2 tables, 1 pour la place et 1 au multisport)~~

Le banc stocké dans le garage communal devra être installé



Réparation de la porte du garage communal des Alleman



Porte atelier communal cassée

[Devis PSP ET ALP](#) : 4 065,21 €TTC - Sans porte mais un moteur – Serrure de déblocage extérieur



Divers travaux à effectuer à la gendarmerie



- Meuler la porte verte de l'entrée du sas elle coince, et est difficile à ouvrir ...
Vérifier encore les deux portes. Elles se rabattent extrêmement vite sur la personne lorsqu'on les a ouvertes
- Changements boutons des radiateurs. Certains sont bloqués et le chauffage marche à fond
- Paillasson de l'entrée. Impossible à nettoyer, hyper lourd, très sale.
- Calfeutrer les tuyaux de chauffage au sous-sol





Changer les baies extérieures du bar restaurant du plan d'eau

Changement des ouvertures

Devis_PSP & ALP :

33 829,24 €TTC

Devis_Capmeso :

~~38 966,40 €TTC~~



Mr Mattia de TE38 nous a affirmé que l'on pourrait toucher des aides pour ce renouvellement d'huissierie

Repérage de l' Amiante avant Travaux (RAT) obligatoire visant à identifier les matériaux et produits contenant de l'amiante dans le périmètre de l'opération projetée. [Pour en savoir plus](#)



Installer un miroir pour la sortie du Clos Moulina

Mr Moulin sera interrogé
pour savoir s'il peut nous
aider financièrement





L'analyse a été faite
on attend les
résultats



Retrouver la plaque directionnelle historique



Message d'une habitante :

La plaque de voirie (ancienne) qui était apposée sur la façade a été enlevée par le propriétaire en vue des travaux. Elle indiquait le petit train et les km qui séparent Valbonnais à La Mure et Bourg d'Oisans. Elle a une valeur patrimoniale et n'appartient pas selon moi au propriétaire de la maison. Serait-il possible de vérifier avec lui qu'il a l'intention de la remettre? Si ce n'est pas le cas, ce serait bien qu'il la donne à la mairie voire au musée matheysin

La plaque sera remise en place à la fin des travaux



Rénovation éclairage public tranche 3 – Raccordement linky



Raccordement d'un compteur Linky
Devis de 1 591 € TTC
(Travaux les 21,22,23 et 24 octobre)
En attendant le camping assure l'alimentation que l'on devra dédommager



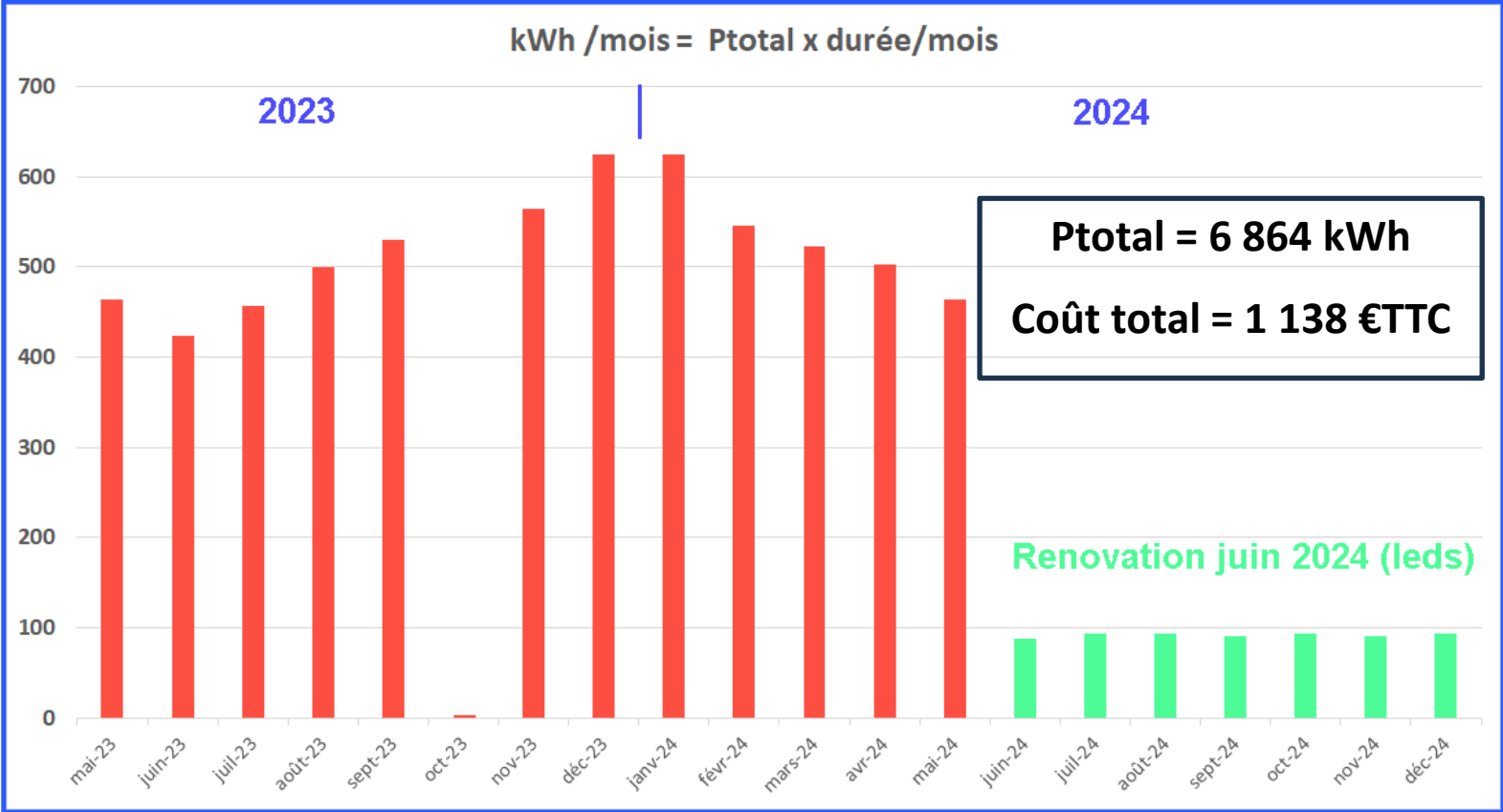
Aujourd'hui, la colonne est mal placée



Il faut la tourner et l'écarter de 2m du molok



Dédommagement Valbocamp pour l'éclairage public du plan d'eau



Prix du kWh	P avant rénov	Coût	P après rénov.	Coût	Coût total
0,1684 €TTC	2,100 kW	1 032 €TTC	0,432 k	107 €TTC	1 138 €TTC



Rénovation de l'éclairage public – tranche 4 prévue en 2025 (modifié le 24/05/2024)

Angelas et la Roche

-  Leds basse consommation
-  Tranche n°3 – en 2024
-  Tranche n°4 – en 2025
-  Ampoules > 100W
-  Ampoules de 70W
-  Luminaires supprimés

2 luminaires ayant existé seront installés :

- Rue de la Maladière
- Rue du Lavoir aux Angelas

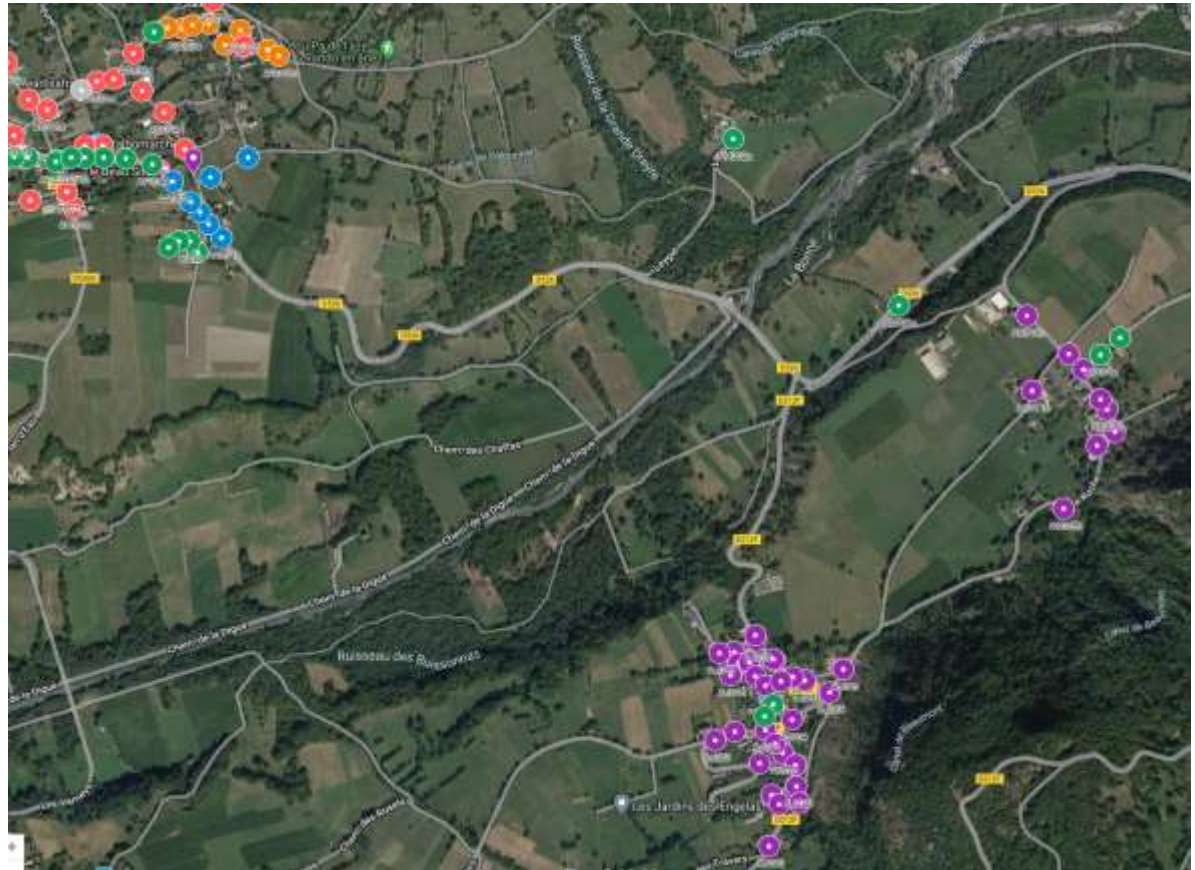
Coût Total TTC : ~~37 113 €~~ 38 469 €TTC *

Restant à la charge de la commune :

1203 € TTC (gestion) +15 027€TTC

(investissement) soit 16 230 €TTC

*** Augmentation due à nouveau luminaire rue de la malaldiere (24/05/2024)**



Il restera ensuite 37 ampoules à changer pour être 100% leds soit 16 650 € environ - C'est prévu en 2026

[Dossier \(TE38 le 24/05/24\)](#)

[Modèle de délibération \(TE38 le 24/05/24\)](#)



Eglise du Bourg : remise en état de l'escalier du bas - Sécurisation de la façade



Devis L&B escalier clocher : 6 800 €

Devis RODIER (Location de nacelle/conducteur pour sécuriser la façade) : 55 €/h

Peut-on espérer un jour que le 3 horloges fonctionnent ?



Travaux à effectuer sur le toit du lavoir des Verneys



Devis MERLE : 18 030,09 €TTC



Temporisation pour l'église du Bourg

[Devis Moutin](#) : 300,11 €TTC
Temporisation cachée et
bouton de relance visible



**Installation d'une minuterie
pour les radiateurs radiants
de l'église**



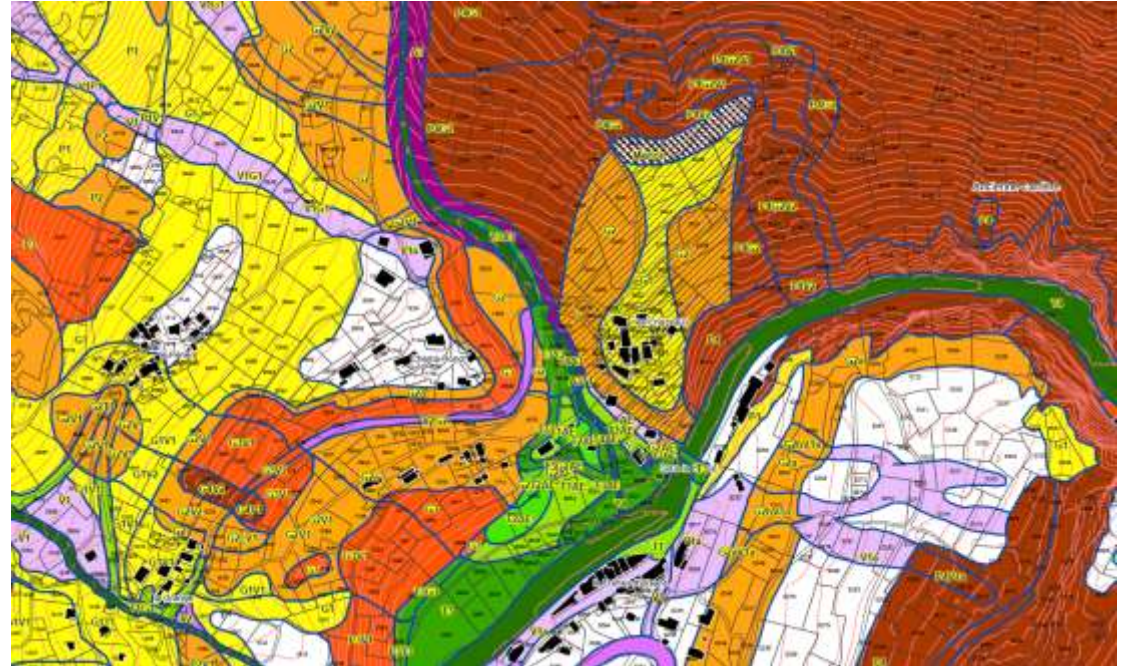
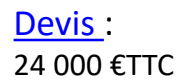
Changement de volets au secrétariat



VOLETS du SECRETARIAT

[Devis L&H](#) Volets neufs : 4 900 € (3 paires de volets dans le devis)

Il avait été prévu des barres anti-chute mais rendrait difficile le verrouillage des volets
> À remplacer par le remplacement des blocages des 2 volets Sud de la salle du Conseil





Signature des baux commerciaux pour VALBOMARCHE et VALBOPLAGE



[Bail de la superette](#) (2014)

[Bail du bar-Restaurant](#) (2014)

[Rapport d'expert pour estimer la valeur locative de la superette, de la station service et du bar restaurant](#) (2023)

Nouveaux baux pour Franck Perron (Superette, Pompe et restaurant) (2023)

[Nouveau bail superette](#) (2023)

[Nouveau bail restaurant](#) (2023)

Réflexion à avoir :

- La taxe foncière
- Bail spécifique pour la station
- En attente du résultat du restaurant ouvert cet hiver



Divers travaux à faire en interne ou par le département



Remplacer les ampoules énergivores dans les bâtiments par des leds



Piste Sauzerie

Le Département va remplacer les 4 vieux panneaux au carrefour de l'école

Réponse de Mr Moulin le 27/06/24 : Nous sommes sur la signalisation directionnelle (chiffrage en cours). Concernant la signalisation d'intérêt local de Petichet, ils ont été posés par Proximark. Mais Signature sait aussi faire...



Problèmes d'entretien des toilettes publiques du plan d'eau durant l'été 2024



Il avait été décidé :

Le mercredi : la commune / Les autres jours : le bar-restaurant / Les rouleaux de papier sont fournis par la commune

Il manque des barres de côté pour se lever dans le cabinet dédié aux PMR.

Jerôme s'occupe de corriger cette anomalie

Source parasite à gauche, eau pénètre dans les toilettes





Poursuite de l'amélioration des captages



- Captage fontaine du Frene (amélioration sanitaire du captage du Frene avec l'étanchéité des regards intermédiaires qui servent de brise charge) : [Devis SIVOM](#) : 11 348 €HT
- Réservoir du Siguret : remplacer l'échelle du réservoir de Siguret pour accéder au trop plein – Changer ses grilles.



C

Rive droite + Les Verneys

Rive gauche

62



Remplacement de 100 compteurs par des compteurs à relevé automatique



Mise en place de compteur à relevé automatique

Afin de faciliter les mesures, alertes sur les fuites et repérage des anomalies;

100 posés en 2021-2022 – 100 posés en 2022-2023

100 nouveaux compteurs : Devis : 24 000 € TTC

La CLE pourraient subventionner.

- Mairie ?
- Ecole ?
- Bibliothèque ?
- Toiletttes publiques ?
- Toilette publique du plan d'eau ?
- Superette ?
- Ateliers ?



Réserve de sécurité pour le Canal des Moines



**20 000 €TTC (en réserve pour pouvoir assurer des travaux exceptionnels)
Utilisé pour collecter certaines eaux usées : 1€ donné pour 1€ payé par irrigant**

Projets réalisés depuis le dernier CM



Remplacement du panneau d'affichage de l'église





Sécurisation de 3 captages Combe Gaillard, Sauze et Pré Blanchon avec route d'accès



Etanchéité du captage Pré Blanchon



Combe Gaillard
(avant – après)



Sauze
(avant – après)

Etanchéité du regard réunion captage Sauze et Combe Gaillard

Financement de 11 000 € de CLE/EDF



Travaux d'urgence sur la digue des Chaffards (crue du 1er décembre)



Suite aux désordres rencontrés sur les ouvrages du système d'endiguement de la Bonne à Valbonnais lors des crues de fin 2023, le SYMBHI réalise les travaux de confortement des sites impactés. Vous trouverez ci-joint le [compte rendu](#) de la réunion de chantier du 25 septembre.

La mise en place des enrochements depuis le lit sont terminés sur les trois sites. Des aménagements de finition réalisés depuis le haut de berge sont encore à terminer mais ne nécessitent plus l'accès au lit du cours d'eau (remblai au-dessus des ouvrages, rampes d'accès à démonter ou aménager depuis la crête, remise en état des accès...).

Ces travaux seront réalisés début octobre.

Une réunion de réception des travaux sera organisée après ces travaux. La date vous sera communiquée dès qu'elle sera connue.



Remise en état des travaux route de la Sauzerie terminée



Devis : 34 500 €TTC

[Les Angelas](#) - [Les Verneys](#) - [La Roche](#) – [Leygat](#) – [Chabrand](#) - [Péchal](#) - [Valbonnais \(Bourg, Nicolaux, Roussillon, Clos-Moulina\)](#) - [Le Pont du Prêtre](#)

Installation des robinets thermostatés dans la salle polyvalente



Bilan des robinets

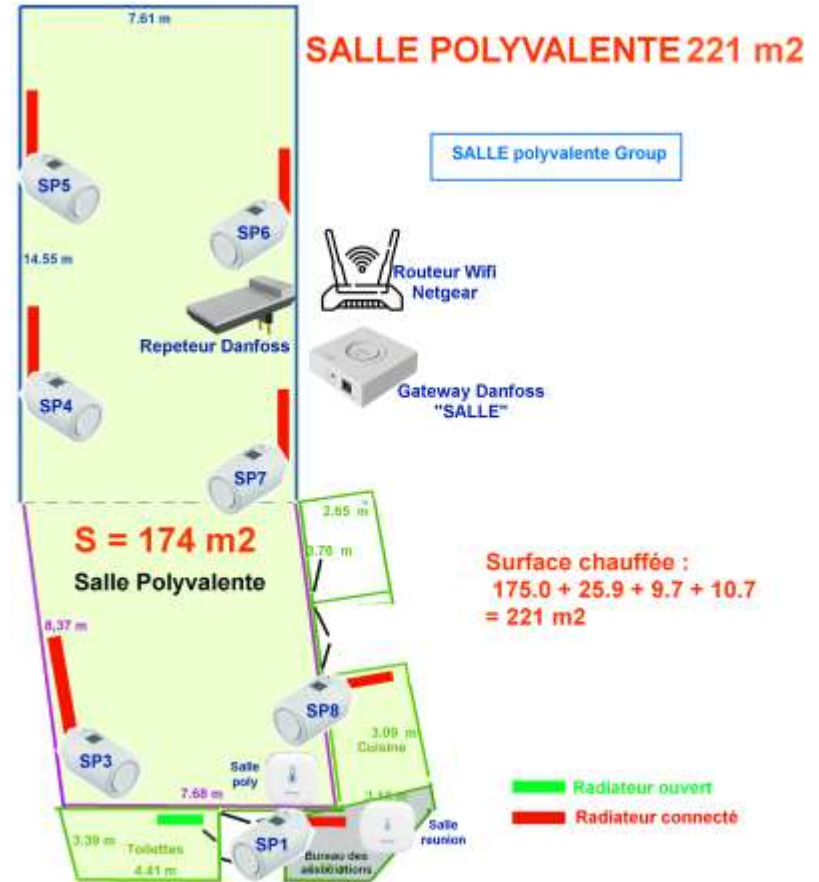
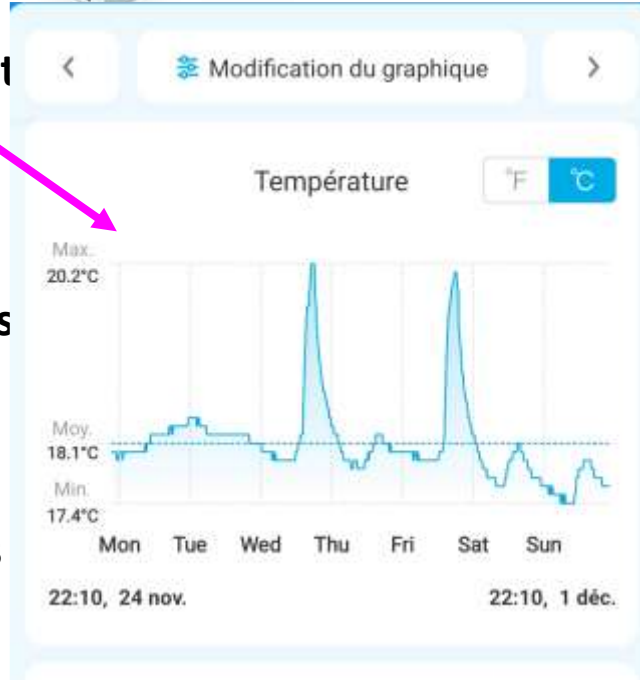
- 5 à la Bibli (08/2022)
- 15 à l'école (11/2023)
- 6 à la mairie (11/2023)
- 7 salle polyvalente (11/2024)

Soit 33 robinets

Bilan des thermomètres

- 1 à la Bibli
- 7 à l'école
- 8 à la mairie
- 2 salle polyvalente

Soit 33 thermomètres



Coût Bibli (2022) : 896,40 € TTC

Coût Mairie+Ecole+salle (2023-2024) : 7 183,20 € TTC



Installation d' un deuxième radiateur dans le bureau ADMR SSIAD

Sous-sol 22.5 m²



Devis de Dominique Girard : 1 104 €TTC



Achat d'un lot de 10 tables et 20 bancs réservé au prêt



Devis COFRADIS avec banc monobloc : 2 388,48 € TTC





Plaque d'immeuble aux Alleman



Plaque
d'immeuble à
l'entrée .

[Devis](#)
[PROZON](#)

plaque
émaillée :
92,99 €TTC



Réparation de la barrière du plan d'eau





Remise en état du lavoir du Roussillon





Mettre en place une communication sur Smartphone

Alertes par SMS

Pour recevoir les SMS d'alertes (météo, catastrophe, ...) il faut en faire la demande en renseignant son nom, prénom et n° de téléphone mobile.

- Soit par téléphone à la mairie 04 76 30 21 19
- Soit par mail à info@mairiedevalbonnais.fr
- Soit par Politeia dans signalement/autres

Politeia gèrera les envois de SMS mais les SMS arriveront sur votre portable dans votre application de messagerie. L'application Politeia ne les recevra pas.

NOUVEAU
DÉCOUVREZ
LES INFOS DE
VOTRE COMMUNE
SUR VOTRE
SMARTPHONE

L'application
POLITEIA FRANCE
est l'outil indispensable
pour rester en contact
direct avec votre commune.

Politeia FRANCE

UNE COMMUNE
VALBONNAIS

gratuite
pas de donnée
personnelle
pas de pub
toutes les infos
en temps réel

DEPARTEMENT DE L'ISÈRE
RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
VALBONNAIS
mairiedevalbonnais.fr

App Store Google Play

Mairies inscrites :

- La Mure
- Pierre-Chatel
- Bientôt la CCM

Entreprise installée à
Muriannette

Possibilités

- Actualités
- Informations permanentes (horaires d'ouverture...)
- Alertes rapides
- Signalements (de la part des citoyens)
- Sondage
- Boîtes à idées pour réponses ouvertes
- Profil

Dissolution du Syndicat Intercommunal d'Electricité du DRAC : SIE-DRAC



Le SIE-DRAC s'est réuni ce jeudi 10 octobre à 17h30 et a voté, à l'unanimité, deux délibérations

- Dissolution du Syndicat avec acceptation de la répartition des actifs (1/11 des actifs pour chacune des 11 communes) soit la somme de 10 027,59 € pour Valbonnais.
- Acceptation que Prunières conservent les archives du syndicat

[Tableau de répartition des actifs du SIE-DRAC](#)

Après la levée de la séance par le Maire



*La parole
est au public*

En attente ou en sommeil





Plateau traversant ou feu récompense



Nouveaux feux sanctions non autorisés

Réponse de Mr Moulin le 27/06/24 : Une demande de comptage de vitesse est partie.

Le plateau est autorisé si les rampants sont inférieurs à 5%. Pour les feux, ce doit être un vert récompense. Au niveau financier, le plateau est moins cher et sans cout d'entretien. En terme d'efficacité, le plateau est peut être supérieur mais les rampants à 5% le pénalisent.

Rapport 2023 sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau (RPQS)





Prestation de la CCM pour mettre à jour le PCS (Plan Communal de Sauvegarde)

DEPARTEMENT DE L'ISERE



COMMUNE DE VALBONNAIS



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



2020



Offre de prestation de la poste, proposée par la CCM, pour classer les voies communales



Sur de nombreuses communes, une distorsion entre la voirie existante et le tableau déclaratif enregistré en Préfecture a été constatée, entraînant un « manque à recevoir » sur les dotations de l'Etat.
L'offre de service propose la mise en cohérence du Tableau de Classement des Voies grâce à un outil dédié à disposition des communes.

[Présentation](#)

[Tarif](#)

Le métrage des voies communales pour les dotations de l'état étant supérieur à celui proposé par l'organisme, nous ne donnerons pas suite.

Ecole : froid en hiver, chaud en été – Que faire ?



Message de Laetitia Fontaine, le 30/08/2024 : il fait actuellement 29° (28,8°) dans la classe. Serait-il possible d'équiper rapidement les classes et peut-être la salle de sieste de grands ventilateurs svp (comme demandé l'année dernière également) car si on ouvre les fenêtres, cela fait d'énormes courants d'air dans toute l'école (portes/fenêtres qui claquent/les cahiers, fiches qui s'envolent...) et aussi cela fait juste rentrer l'air chaud de dehors ? On a beau aérer le matin tôt, cela ne sert pas à grand chose dans la journée...

Un grand merci d'avance,



Développement d'une stratégie foncière forestière sur Valbonnais



Dans le cadre de la Stratégie Forestière du Sud Isère, la Communauté de Communes de la Matheysine mène, depuis le début de l'année, un travail de fond sur la gestion foncière forestière du territoire. Ce projet est réalisé en partenariat avec les Communautés de Communes du Trièves et de l'Oisans, l'association des communes forestières, l'ONF, le CRPF, la Chambre d'agriculture (service forêt) et la SAFER.

Grâce à ce partenariat, nous souhaitons proposer aux propriétaires forestiers un accompagnement pour adopter des pratiques de gestion durable, en tenant compte des enjeux forestiers, notamment les risques sanitaires et d'incendie.

En concertation avec nos partenaires techniques, trois secteurs à fort enjeu ont été identifiés en Matheysine, parmi lesquels figure votre Commune. Nous vous proposons ainsi d'intégrer ce nouveau programme, dont les objectifs principaux sont :

- Accompagnement dans la remobilisation des Biens Vacants et Sans Maître forestiers de votre commune, afin de les intégrer au domaine communal ou de favoriser leur acquisition par les voisins ;
- Incorporation des enclaves forestières présentant des enjeux sylvicoles forts au domaine public et simplification des Biens non délimités
- Mobilisation et information des propriétaires forestiers pour remettre
- Favorisation de la structuration foncière en s'appuyant sur les enjeux de risque sanitaire, les opérations sylvicoles groupées et/ou les dessertes forestières.

Votre engagement dans cette action consisterait, de manière simple, à accompagner nos partenaires en fonction de leurs besoins (fourniture de données historiques de la commune, identification des propriétaires et de leur présence sur la commune, etc.) pour atteindre les objectifs mentionnés ci-dessus.

Stationnement lors du Festival des Montagn'Arts





Alternat devant maisons Jourdan-Lopez



Réponse de Mr Moulin le 27/06/24 : *Pourquoi pas ; Vérifier la visibilité réciproque entre usagers (à priori ok).*

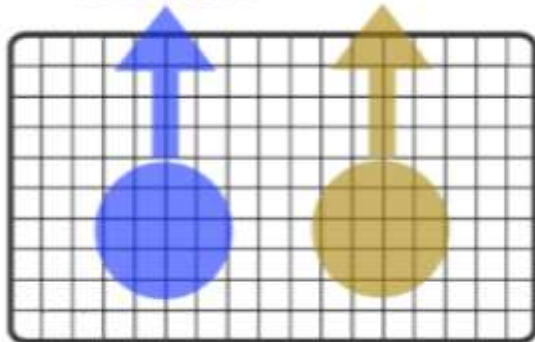
Faire un essai avec une quille et amorcer une ligne de rive.
Demander l'autorisation à Mr Moulin pour l'essai ?



Travaux pour éviter les risques de pollution du plan d'eau

2 entrées pour le ruisseau 1

VERS LE LAC Vers eaux usées



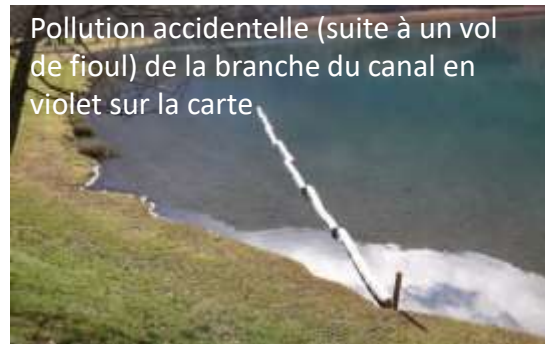
Débordement des eaux usées de Péchal vers le canal, dit de Sabir, alimentant le plan d'eau. Il faut le nettoyer. Faire intervenir le CAFES pour le nettoyer, après avoir prévenu Natura 2000.



Le risque de pollution due aux cyanobactéries : Cela impliquerait 3 ans d'interdiction de baignade

Un indicateur : la Chlorophylle A ne doit pas dépasser 10 µg/l . Mesures en 2022 : 5 en juin, 4 en juillet, 6 en août.

A contacter : La commune de Cournon a mis en place des mesures préventives sur son plan d'eau (à côté de Clermont-Ferrand) – Contacter Lionel ROUCAN



Pollution accidentelle (suite à un vol de fioul) de la branche du canal en violet sur la carte

Les 3 sources du plan d'eau



08/12/2024

CM n°26 du 05/12/2024



Travaux d'entretien des réseaux eau potable, eaux pluviales et usées



Montant budgétisé : 100 000 €TTC



L'ARS ouvre un appel à candidature aux responsables de la production et à la distribution d'eau pour mettre en place un PGSSE (plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux)



Par son approche globale de la sécurité sanitaire et de gestion préventive des risques, le PGSSE constitue un des axes majeurs d'évolution de la réglementation en matière d'eau destinée à la consommation humaine pour les prochaines années.

Afin d'accompagner les responsables de la production et/ou de la distribution d'eau potable dans la réalisation de leur PGSSE, l'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes ouvre un appel à candidatures. **Les candidatures peuvent être envoyées du 10 juin au 12 juillet 2024.**

Toute personne responsable de la production et de la distribution d'eau potable (PRPDE) publique peut déposer sa candidature : communes, syndicats intercommunaux, communautés de communes, communautés d'agglomérations (...) ainsi que les exploitants (sociétés fermières).

Document à renseigner et règlement sur le site de l'ARS Appel à candidatures Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) | Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes (sante.fr)

A noter que les candidats retenus devront s'engager à suivre une des séances de formation initiale les 15 octobre ou 16 octobre (sur Lyon) ou 17 octobre 2024 (sur Clermont-Ferrand).

Il s'agira du 3ème et dernier appel à candidatures avant l'obligation réglementaire.

Christel LAMAT - Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes - <http://www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr>



Point à temps Chemin de la Gorge ?



Si le camion peut passer. Pas très visible que ce soit nécessaire à par l'herbe qui pousse.



Espace multisport : rehausser la clôture EST



[Demande de réhaussement du grillage côté Vincianne ?](#)

Ce rehaussement nous semble trop risquer par rapport au vent qui est de en plus violent à valbonnais.



Cours de secourisme pour les employés et aussi les particuliers



Cours de secourisme pour les employés (Stéphane Pichand ?) et pour les particuliers (pompiers via VALB)

L'association IBEX Mountain Rescue pourrait le faire pour le grand public.



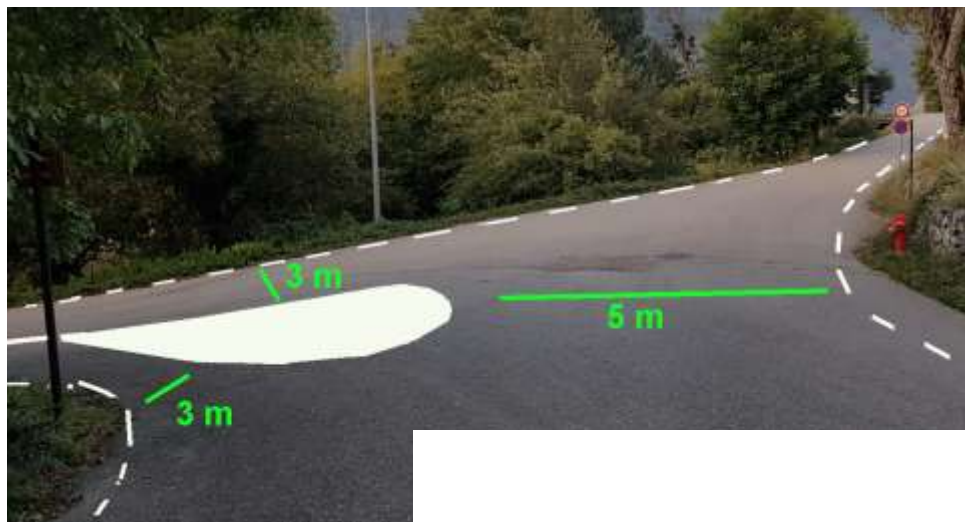
Faut-il empêcher les personnes à utiliser les berges de la Bonne comme déchèterie ?



Espace privé – On n'a pas à intervenir



Aménagement de la patte d'oie Champ de Foire – Coiro – Maladière



Remplacer 5 des portes de garage de l'ex-gendarmerie



Devis 4SM-BG2M

pour 5 portes : 14 000 €HT Quentin cherche un autre devis

prévoir une réunion avec les habitants : s'ils veulent un garage :
location de 50€/mois sinon garage fermé

La porte du garage des services côté bibliothèque) est cassée.
Attention elle intègre une porte d'accès.

Quentin est cours de démarche de devis

Stop aux incivilités





Espace de coworking au deuxième étage de la maison médicale



Espace de coworking à l'étage ?

[Les Angelas](#) - [Les Verneys](#) - [La Roche](#) - [Leygat](#) - [Chabrand](#) - [Péchal](#) - [Valbonnais \(Bourg, Nicolaux, Roussillon, Clos-Moulina\)](#) - [Le Pont du Prêtre](#)



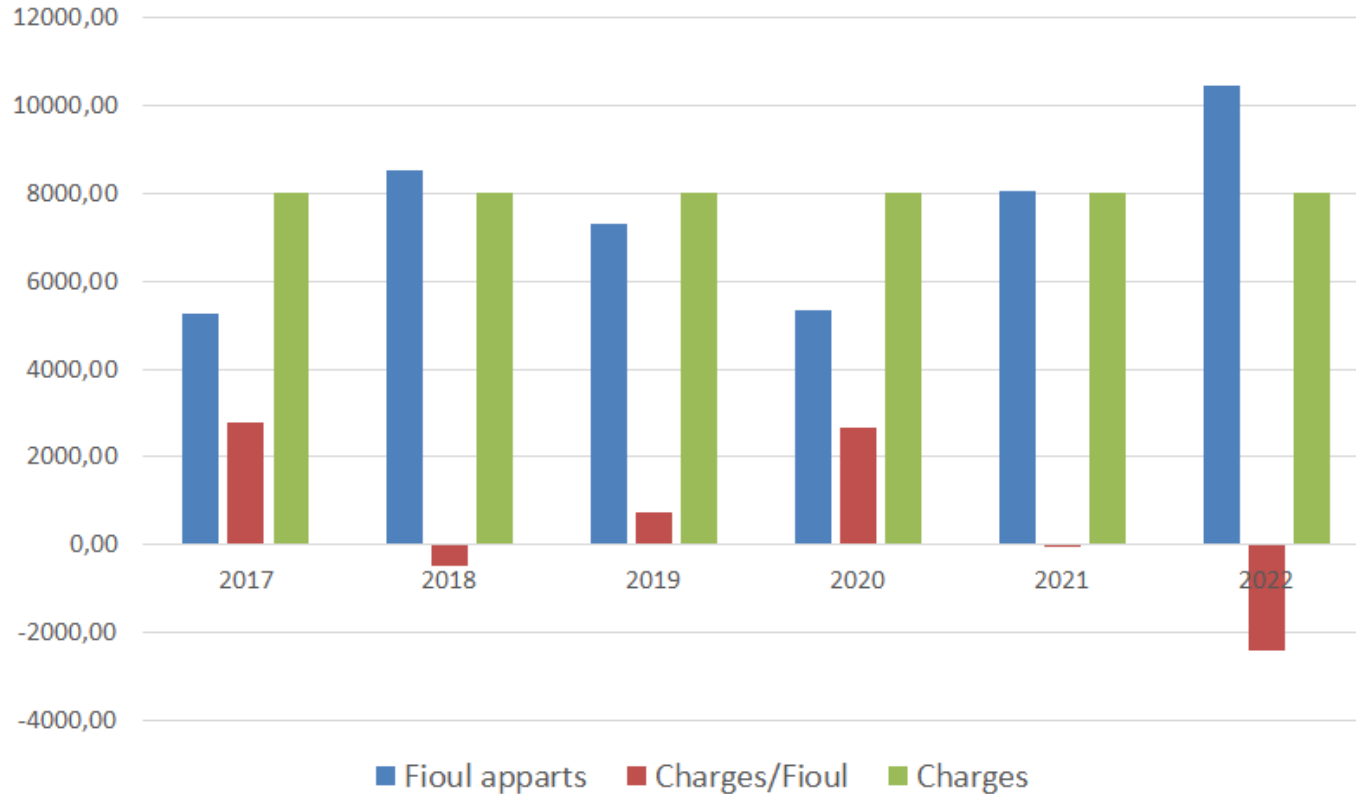
Appartements de la Gendarmerie

Charges des locataires

Chauffage, éclairage des communs, entretien



Fioul et charges



En 2022 :

Fioul appartements : 10 461 €

Charges : 8 040 €

Déficit : 2 421 €

Remplacer tous les robinets
thermostatiques.
Pascal les trouve en bonne
état



Travaux sur les égouts de La Roche

La Roche



Attente de chiffrage (SIVOM)



Lutte contre l'artificialisation des sols



LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

ÉLÉMENTS DE MÉTHODE



POURQUOI LUTTER CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS ?

Chaque année, 20 000 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers sont consommés en moyenne en France, soit près de 3,7 terrains de football par heure.

LES CONSÉQUENCES DE L'ÉTALEMENT URBAIN SONT ÉCOLOGIQUES

- Déclin de la biodiversité, aggravation du risque d'inondation par ruissellement.
- Limitation du stockage du carbone dans les sols.

LES CONSÉQUENCES DE L'ÉTALEMENT URBAIN SONT SOCIOÉCONOMIQUES

- Augmentation des coûts des déplacements pour les équipements publics.
- Augmentation des temps de déplacement des habitants.
- Augmentation des factures énergétiques des ménages.

L'ÉTALEMENT URBAIN RÉDUIT LA SURFACE AGRICOLE UTILE À LA PRODUCTION FRANÇAISE



QUI ARTIFICIALISE ?

La consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers est constatée à :



Il s'agit des zones où la morphologie naturelle est déformée, les pentes et les sols sont altérés, et la végétation détruite, en raison de la construction, de la circulation, de la pollution, etc.

Il s'agit des zones où la morphologie naturelle est déformée, les pentes et les sols sont altérés, et la végétation détruite, en raison de la construction, de la circulation, de la pollution, etc.

Tous les territoires sont concernés, majoritairement en secteur périurbain et en particulier le périurbain peu dense.



Source : Météo France, données de l'Insee (2020-2021) sur l'artificialisation des sols.

[Document envoyé par le préfet](#)



PAV (Point d'Apport Volontaire) aux Fayettes



Lettre de la CCM :

En ce début d'année, vous nous avez sollicité afin d'ajouter des colonnes aériennes (emballage, papier et verre) au niveau du pont des Fayettes.

Pour mémoire, le molok sur cette zone était en phase d'être retiré puis a finalement été conservé.

Cependant, suite à trois incendies sur des points d'apports volontaires sur notre territoire en cette année 2023, nous ne sommes plus en mesure de fournir ces colonnes. De plus après une nouvelle réflexion, il ne nous semble pas judicieux d'ajouter des colonnes aériennes sur cette zone étant donné l'absence de population sur cette zone.

Que faire ?

- Retirer le Molok mais il faudra une poubelle comme à l'entrée OUEST de Valbonnais que nos employés devront vider
- Le laisser mais avertir que nous ne serons pas responsables si on y trouve tout ce qui aurait pu être recyclé.

Etude de l'isolation extérieure de la gendarmerie et de la maison médicale



L'AGEDEN (dans le cadre de son partenariat avec la CCM qui cofinance de telles études) a été missionné pour faire une étude de faisabilité de l'isolation extérieure des façades de la gendarmerie et de la maison de santé et en a profité pour voir la faisabilité d'un réseau de chaleur gendarmerie – école – mairie. C'est ainsi que Mr Alix Baudot est venu le jeudi 23 février.

- [Etude de la faisabilité d'un réseau de chaleur "Mairie+MaisonSanté+Ecole+Gendarmerie\)](#)
Sauf pour un mini-réseau Ecole+Maison de Santé", la densité thermique est nettement inférieure à 1000 kWh/ml (mètre linéaire), les bâtiments étant trop loin les uns des autres au regard de leurs consommations. Ce qui confirme que la faisabilité technique et financière n'est malheureusement pas concluante. Vous n'obtiendrez aucune aides venant du Contrat de Chaleur Renouvelable. En effet, pour que le projet soit rentable de manière-technico-économique, il faudrait une densité thermique minimum de 1000 kWh/ml. Par contre, un changement de la chaufferie fioul du bâtiment "Bibliothèque et 5 logements" par une nouvelle chaufferie bois serait pertinent. De même pour l'école, après un travail de rénovation thermique
- [Etude de la faisabilité d'une isolation extérieure à la gendarmerie et la maison des santé - Synthèse](#)
*Vous trouverez ci-joint l'étude reprenant le conseil personnalisé de rénovation, intégrant notamment les options choisies, les solutions techniques priorisées et leurs ordres de coûts économiques associées.
Une synthèse des aides mobilisables (rénovation et système de chauffage) est aussi présente dans le document.*

[Les Angelas](#) - [Les Verneys](#) - [La Roche](#) – [Leygat](#) – [Chabrand](#) - [Péchal](#) - [Valbonnais \(Bourg, Nicolaux, Roussillon, Clos-Moulina\)](#) - [Le Pont du Prêtre](#)



Un jet d'eau au plan d'eau ?





- Utilise-t-on des pesticides ? NON
- Utilise-t-on des herbicides ? OUI

Dans quel endroit :

Cimetière seulement

2 pulvérisations par an, une avec des produits phyto pour écouler le stock, l'autre avec des produits bio ou autorisés que l'on va acheter.

Fiscalité Directe Locale - Impact zonage FRR - délibérations applicables pour 2025

Toutes les communes de la Communauté de Communes de La Matheysine sont désormais classées en Zone France Ruralités Revitalisation par arrêtés du 19/06/2024.

A compter de l'année 2025, les collectivités incluses dans le périmètre FRR, peuvent adopter une délibération permettant l'exonération, pour 3 ans, de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB), à hauteur de 50 à 100 %, des logements achevés depuis plus de dix ans qui ont fait l'objet de dépenses d'équipement destinées à économiser l'énergie (article 1383-0 B du CGI dans sa nouvelle version qui rentrera en vigueur à compter du 1er janvier 2025).

Une délibération peut être prise par anticipation dès à présent sur le fondement de cet article dans sa version en vigueur au 1er janvier 2025 et par dérogation jusqu'au 28 février 2025 pour une application à compter du 1er janvier 2025, par les communes et EPCI à fiscalité propre qui souhaitent maintenir (ou instituer) cette exonération.

A défaut d'une délibération adoptée dans ce délai, les logements anciens qui entrent dans le champ d'imposition de la TFPB à compter de 2025 ne pourront pas bénéficier de cette exonération dès 2025.

Les collectivités qui souhaitent instituer cette exonération doivent s'appuyer sur la nouvelle rédaction de l'article 1383-0 B du CGI. Le modèle de délibération disponible en ligne a été mis en jour en conséquence (document joint également) : <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales/modeles-de-deliberations-relatives-la-taxe-fonciere-sur-les-proprietes-baties>

Pour rappel, toutes les délibérations des collectivités locales se rapportant à la fiscalité directe locale doivent être transmises à la Préfecture au titre du contrôle de la légalité.

Il vous est toutefois demandé de bien vouloir adresser également ces délibérations au Service Fiscalité Directe Locale de la DDFIP de l'Isère par courriel à l'adresse suivante : ddfip38.sfdl@dgfip.finances.gouv.fr

Projet de délibération sur la Protection Sociale Complémentaire (PSC)

Votre collectivité présentera un projet de délibération sur la Protection Sociale Complémentaire (PSC) lors du prochain CST départemental du 19 novembre. Celui-ci a notamment pour objet de fixer le montant de la participation employeur.

Effectivement, l'adhésion à la convention de participation proposée par le Centre de gestion est conditionnée au versement d'une participation financière versée aux agents ayant adhéré individuellement au contrat proposé. Au regard du montant fixé par votre collectivité, nous tenons à vous informer que les représentants du personnel CGT ainsi que les membres du CST départemental préconisent une participation à hauteur de 50% du montant des garanties prévu par l'accord national négocié de juillet 2023, soit un montant estimé par le CDG38 de 26€ par mois et par agent. De même, nous rappelons que cette préconisation a été votée à l'unanimité par le conseil d'administration du centre de gestion de l'Isère.

Dans le cas où la délibération aurait déjà été prise, nous rappelons qu'il est toujours possible de redélibérer pour rehausser la participation employeur.

Suite à cette observation, nous invitons la collectivité à modifier la délibération dans le sens de nos remarques (participation employeur a minima de 26€), avant le jeudi 14 novembre 2024 (en surlignant en jaune les parties que la collectivité aurait modifiées) et en informer le Pôle Dialogue Social - Tel : 04 76 33 68 57 - mail : cstfs@cdg38.fr.

Répondre à l'Appel à manifestation d'intérêt concernant les baignades (ARS)

Les projets qui pourraient faire l'objet d'un co-financement de l'ARS (jusqu'à 50% du budget de l'action – dans la limite du plafond régional dédié) sont des actions ou initiatives visant, par exemple, à :

- Promouvoir et développer une **culture de gestion et de prévention** auprès des gestionnaires de baignade ;
- Mieux connaître ou réduire les **risques sanitaires émergents** en lien avec le changement climatique (par exemple **cyanobactéries, leptospirose...**) ;
- Améliorer la **prise en compte par les riverains des sites de baignade de l'impact potentiel de leurs activités** sur la qualité des eaux de baignade, et les inciter à devenir acteur de leur préservation ;
- Améliorer **l'information et l'éducation des baigneurs aux risques pour leur santé** (ex : promotion des bonnes pratiques de prévention des risques, incitation à pratiquer la baignade sur des sites déclarés, etc.)



Message de la caisse d'épargne :

Avant le vote du budget primitif, le débat d'orientation budgétaire (DOB) offre l'opportunité de discuter des grandes lignes budgétaires de votre collectivité et de faire le point sur sa situation actuelle.

Dans le cadre de l'élaboration du [document de synthèse destiné aux élus](#), la Caisse d'Epargne met à votre disposition un support élaboré par les experts du Groupe BPCE, qui sont en charge des études économiques chez Natixis, ainsi que des consultants spécialisés dans le secteur public d'Ecolocale.

J'espère que ce document vous sera utile.